



la CGT Impôts Trésor Corse du Sud

COMPTE-RENDU DU CHS DU 18 MARS 2009

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du CHS du 16 décembre 2008
- Note d'orientation 2009
- Travaux des commissions 2009 : Registres et sources d'information, Programme de prévention, Budget
- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Calendrier des travaux des directions pour 2009, Rapport de visites de postes
- Questions diverses

I Axes prioritaires du CHS pour 2009

Cf pièce jointe n°1 et 2 Note d'orientation et memento 2009

On y notera l'engagement fort du ministre E. Woerth « Assurer un environnement professionnel de qualité aux agents, en reconnaissance des efforts d'adaptation », **la CGT ne manquera pas de le rappeler aussi souvent que nécessaire...**

Risques CMR (substances cancérigène, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) dont l'Amiante

Recensement des dangers par le chef de service et l'ACMO : listing des produits utilisés et des sources potentielles d'exposition à communiquer au médecin de prévention

Pour l'Amiante, diagnostic DTA par une entreprise habilitée

Appliquer les mêmes procédures aux autres produits chimiques dangereux

Suivi des agents exposés par l'établissement d'une fiche d'exposition et surveillance médicale

Rôle du CHS : inscription à l'ordre du jour de l'examen des données recensées

Risques psychosociaux

Apparitions de troubles individuels ou collectifs (stress, mal-être, dépression) pouvant avoir pour origine l'environnement professionnel dans l'organisation du travail, la charge de travail, les violences internes (ex : harcèlement) ou externes (en provenance des usagers)

Signalement et suivi des agents victimes d'attentat ou d'agression

Rôle du CHS : inscription à l'ordre du jour de la procédure de suivi de ces agents, faire connaître les risques psychosociaux et les indicateurs susceptibles de les repérer

TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)

Dossier d'approche en cours, dont les 1ères observations seront présentées au groupe de travail ministériel Santé au travail de septembre 2009

Rôle du CHS : présentation d'un diaporama sur l'expertise des TMS, et diffusion à tous les agents d'une plaquette d'information

Zoom sur la fusion : rôle accru de la santé et sécurité au travail en période de réforme

Agents plus fragilisés en période de transition et réforme

Difficultés ressenties face aux nombreuses applications informatiques, à l'exigence de polyvalence, au ressenti d'un manque de soutien de l'encadrement et de la direction, d'un manque de préparation au changement

Accompagnement spécifique de la DGFIP

Plan d'accompagnement en cours sur la mise en place des SIP

Rôle du CHS : doit être informé des mises en place des nouvelles structures, rappeler la nécessaire consultation des acteurs préventeurs avant de lancer les travaux, mettre en place une veille et un suivi des projets

Remplacement médecin de prévention

Suite au départ du Dr SERGENT-FERRERI médecin de prévention, le recrutement d'un remplaçant est toujours en cours, mais aucun volontaire au jour du CHS.

La visite d'un médecin de prévention d'un autre département nous est annoncée pour juin, elle permettra d'assurer quelques visites médicales, mais sera forcément insuffisante pour la CGT.

En l'absence actuelle de remplaçant du médecin de prévention et compte tenu des besoins multiples (visites médicales, suivi des agents exposés aux risques professionnels, suivi des agents exposés aux risques de la fusion...), la délégation CGT a donc demandé qu'une solution d'attente soit trouvée jusqu'au recrutement d'un remplaçant, afin que la prévention et le suivi médical puissent être effectués. Convention avec la Médecine du travail, demande à la Préfecture pour une mission ponctuelle d'un médecin partagé avec d'autres administrations, le Président du CHS s'est engagé à étudier toutes les pistes possibles et à en tenir informés les membres du CHS.

II Registres Hygiène et sécurité et sources d'information

Ceux-ci ont été examinés lors de la commission du 19 janvier 2009.

A noter que plusieurs registres ne comportent aucune annotation, ou encore n'ont pas été présentés, ce qui n'est absolument pas synonyme d'absence de problèmes.

A noter également qu'à Sartène, le registre du CDI n'a pas été présenté et qu'aucune réponse de la direction n'a été inscrite face aux observations des agents de la trésorerie, **ce qui laisse pour le moins songeur lorsqu'on sait qu'il s'agit du futur 1^{er} SIP prévu en Corse du Sud** (« Assurer un environnement professionnel de qualité aux agents, en reconnaissance des efforts d'adaptation », disait M. Woerth...)

La délégation CGT fait état des informations recueillies lors de ses visites de poste à la Trésorerie d'Evisa et au CDI de Porto-Vecchio, et précise que les agents de Porto-Vecchio n'ont pas eu accès au registre.

Elle rappelle que le chef de poste a obligation de laisser ce registre en libre accès aux agents afin que le CHS puisse être saisi des problèmes hygiène et sécurité existant dans le poste.

Elle rappelle aussi aux agents qu'il est important de renseigner ce registre afin que ces problèmes soient connus et qu'une solution puisse être apportée.

III Programme de prévention Formations 2009

Risque incendie : formation maniement des extincteurs

Risque électrique : formation habilitation électrique niveau 1

Risque routier : formation à la conduite préventive

Formation Sauveteur Secourisme du Travail

Risque psycho-social : formation gestion du stress

Troubles musculo-squelettiques formation gestes et postures

IV Budget

Montant total des crédits : 65659 €

Priorité donnée à la formation : 11 500, 92 € + 2 400 € session supplémentaire risque routier (32 inscrits pour 24 places)

Les actions retenues pour le Trésor sont : l'installation de luminaires basse luminance à la TG (12 535, 56 €), le remplacement des stores à la Trésorerie municipale (4 762, 80 €)

Pour les Impôts : l'achat de stores extérieurs à la DSF (10 920, 98 €), la création de sanitaires au 2^e étage de l'HDI d'Ajaccio (4 932, 98 €)

En effet, la délégation CGT est intervenue pour rappeler qu'une action de rénovation des locaux (action initialement présentée au CHS par la DSF), n'avait pas vocation à être supportée par les crédits du CHS.

1 896, 89 € sont affectés à des actions pour la DCCRF, 8 432, 92 € pour les Douanes, 934, 24 € pour l'INSEE, 1 500 € pour le fonctionnement du CHS.

Une réserve de 2 559, 68 € a été constituée en prévision d'actions à inscrire, à ajouter à la réserve de fin d'année de 3 282 €.

L'action interdirectionnelle de revalorisation des déchets (mise en place d'un dispositif de recyclage du papier, ordinateurs, cartouches d'encre, néons et piles, en lien avec le SYVADEC), estimée à 5 721, 60 € est abandonnée en raison d'un coût jugé trop élevé et au motif que les crédits du CHS ne doivent pas financer le salaire d'un agent pour collecter le papier, chaque direction ne disposant pas d'agent et de véhicule de service.

Cette proposition d'action de développement durable reste donc pour l'instant lettre morte, pour la CGT il serait regrettable qu'aucune solution ne puisse être trouvée, ni par les directions ni au niveau interministériel.

A noter que les observations en matière d'économie d'énergie et valorisation des déchets sont désormais intégrées dans les rapports de visite de l'IHS, et qu'il est préconisé d'inscrire une action au programme d'impulsion du CHS.

Par ailleurs les directions locales du Trésor et des Impôts n'ont pas désigné de correspondant « développement durable ».

La CGT s'est abstenue au moment du vote du budget.

V Document unique d'évaluation des risques professionnels

En cours d'élaboration dans les directions

Rôle du CHS : veille sur l'état d'avancement dans les services

Aux liens suivants la note de la fédération des finances CGT sur le document unique
<http://www.finances.cgt.fr/spip.php?article913>

Et autres informations utiles au lien suivant
<http://www.finances.cgt.fr/spip.php?rubrique83>

VI Calendrier prévisionnel des travaux des directions

Travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la trésorerie de Bonifacio suite à l'attentat, les agents actuellement toujours en souffrance à Porto-Vecchio, devraient réintégrer leur poste fin 2009.

Après leur départ, des travaux sont prévus afin de rendre une partie des locaux de la trésorerie de Porto-Vecchio, en prévision du transfert des agents de la partie recouvrement vers le SIP de Porto-Vecchio.

A l'HDI de Porto-Vecchio, réaménagement de bureaux, rénovation/agrandissement de l'accueil et mise aux normes CP du guichet en prévision du SIP.

VII Visites de postes effectuées par l'Inspecteur Hygiène et Sécurité depuis le début de l'année, à l'Hôtel des Finances de Sartène, la Trésorerie de Vico, et la Trésorerie principale d'Ajaccio

Nous adresserons les rapports de visites de postes aux agents des postes concernés.

Trésorerie principale d'Ajaccio

A noter que les recommandations préconisées par l'IHS lors de sa visite de la TP ne peuvent souffrir d'être différées ou purement et simplement annulées comme le propose la direction locale, au prétexte que les agents, un jour, (au plus tôt en 2011) rejoindront le SIP !

Visite du CDI d'Ajaccio prévue le 11 avril

Date du prochain CHS : 23 juin

**Représentants CGT : Olivier PASCAL-CANAZZI, Simone SERRA (IMPÔTS)
Fabienne COLONNA DE LECA, Aurélie FRANCO (TRESOR)
Frédéric LASSUS (DOUANES)**